



SECTION



PUY-DE-DOME

**Syndicat National
FORCE OUVRIERE
des Finances Publiques
Libres Indépendants Déterminés**

Déclaration liminaire du CTL du 12 janvier 2021

Monsieur le président,

Comme tous les ans, en guise de vœux, la direction nous invite à siéger en CTL pour acter la suppression des emplois et cette année, pour essayer de noyer le poisson, la question est reléguée en 6ème position dans l'ordre du jour. Les suppressions d'emploi se banalisent.

Qu'en est-il de l'Ancien Monde où les emplois avaient leur propre CTL ? Vous souvenez-vous, monsieur le Président, que derrière ces suppressions d'emploi se trouvent des agents, vous savez...des êtres humains comme vous, pas de simples chiffres dans un tableur.

Trouvez-vous normal que cette question primordiale et cruciale se trouve relégué dans les limbes d'un banal CTL dont l'ordre du jour est déjà bien fourni.

Pour rappel, ce sont 1.800 emplois qui sont supprimés à l'échelle nationale. Le plus drôle, si on peut dire, est qu'après cette année difficile où les ministres n'ont cessé d'envoyer des courriels de remerciements, ces mêmes ministres ne sont même pas capables de défendre leurs agents.

Que dire du message de petit papa Fournel du 17 décembre d'une condescendance sans nom !!! La lâcheté et le cynisme n'ont pas de limites dans cette administration.

FO-DGFIP 63 exige la tenue d'un CTL exclusivement dédié à la question des emplois.

Le Puy-de-Dôme n'est pas épargné par ces suppressions. Le CGR avec 19 emplois disparaît, le centre éditique de Guichard avec 17 emplois aussi et à ce rythme, nous allons bientôt assister à la vente du site de La Parlette !

Au total 38 emplois en 2021 sont supprimés dans le département et ce n'est pas avec l'installation d'un nouveau service à Riom dont on ignore tout qui va nous rassurer. Comme toujours, une belle politique de communication.

Concernant la mise en place du NRP, les informations que nous avons eues de nos collègues laissent apparaître une impéritie totale.

Une fois de plus, une pseudo-réforme expédiée à la va vite sans tenir compte des remontées du terrain et dont les conséquences désastreuses se font déjà sentir dans les postes comptables, « Oups », j'utilise mon droit à l'erreur, services de gestion comptable.

En conclusion, FO DGFIP 63 boycotte cette instance.

Les élus Force Ouvrière au CTL :

Titulaires → Christine PEREIRA - Cécile SORIANO

Suppléants → Marie-Claire ORBAN - Jean-Marc LE FAY